SYNDIC – GESTION – TRANSACTION - LOCATION

# HONORAIRES

A compter du 01/01/2021

## SYNDIC DE COPROPRIETE

| | |
|---|---|
| - De 0 à 15 lots | forfait 2 200 € T.T.C |
| - De 16 à 80 lots | 144,00 € T.T.C / lot principal |
| - Au-dessus de 80 lots | tarifs dégressifs |

## GESTION LOCATIVE

Honoraires gestion courante 8,40 % T.T.C (prélevés sur toutes sommes encaissées)
Tarif dégressif si le propriétaire confie plusieurs biens en gestion
Assurances garantie risques locatifs en sus
Honoraires de prestations particuliéres : à disposition des mandants.

## LOCATION

### Maisons et Apppartements

Honoraires à la charge du bailleur :
- Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : 8€ TTC / M2
- Prestations de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC / M2

Honoraires à la charge du locataire :
- Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : 8€ TTC / M2
- Prestations de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC / M2

Autres prestations :
- Honoraires d'entremise et de négociation dus à la signature du bail : 25€ TTC

### Autres locations :

locaux commerciaux ou professionnels
Honoraires de location partagés entre le bailleurs et le preneur:
20% TTC du loyer annuel hors charges (LAHC) comprenant :
Rédaction de bail 14% TTC (LAHC) Constat état des lieux 6% TTC (LAHC).

## TRANSACTION

Honoraires basés sur le prix de vente à la charge du mandant

| | | |
|---|---|---|
| Fonds de Commerce /Locaux Commerciaux | | 10 % T.T.C |
| Parkings et garages | fixe : | 1500€ T.T.C |
| De 0 à 100 000 € | fixe : | 7000€ T.T.C |
| De 100 000 à 500.000 € | | 6 % T.T.C |
| De 500 000 à 700.000 € | | 5 % T.T.C |
| Au delà de 700.000 € | | 4 % T.T.C |
| ESTIMATION DE TOUS BIENS<br>(Offert dans le cadre d'un mandat de vente signé avec DOMICIMM) | | 120€ T.T.C |